

A N

Société À Responsabilité Limitée au capital de 3 000 euros

Siège social : 20 E Rue de Claye

77990 LE MESNIL AMELOT

NOMINATION DE LA GERANCE

L'an deux mille vingt-quatre ,

et le 21 mai,

le soussigné :

- Monsieur Khalid ZOUHAIRI,

agissant en qualité de seul associé de la société, s'est réuni à l'issue de la signature des statuts pour désigner d'un commun accord la première gérance de la société, conformément aux dispositions des statuts de ladite société.

A cet effet, ils ont convenu et arrêté ce qui suit :

I – NOMINATION DE LA GERANCE

Le soussigné nomme en qualité de gérant de la société :

- Monsieur Khalid ZOUHAIRI,

demeurant au 62 Rue de Boissy 60340 ST Leu d'Esserent (Oise), pour une durée indéterminée.

Monsieur Khalid ZOUHAIRI, déclare accepter les fonctions de gérant qui viennent de lui être confiées, nécessitant de consacrer tout le temps nécessaire à la gestion des affaires sociales et affirme n'être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptibles de l'empêcher d'exercer ce mandat.

II - POUVOIRS DE LA GERANCE

La gérance exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et des conditions statutaires.

III - REMUNERATION DE LA GERANCE

En rémunération de ses fonctions, le gérant aura droit à une rémunération fixe annuelle qui sera fixée lors d'une prochaine assemblée.

La société prendra en charge les cotisations sociales de la gérance.

Il aura droit en outre au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

Monsieur Khalid ZOUHAIRI

